



ACAT SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA

Pour un monde sans torture ni peine de mort
Für eine Welt frei von Folter und Todesstrafe
Per un mondo senza tortura né pena di morte

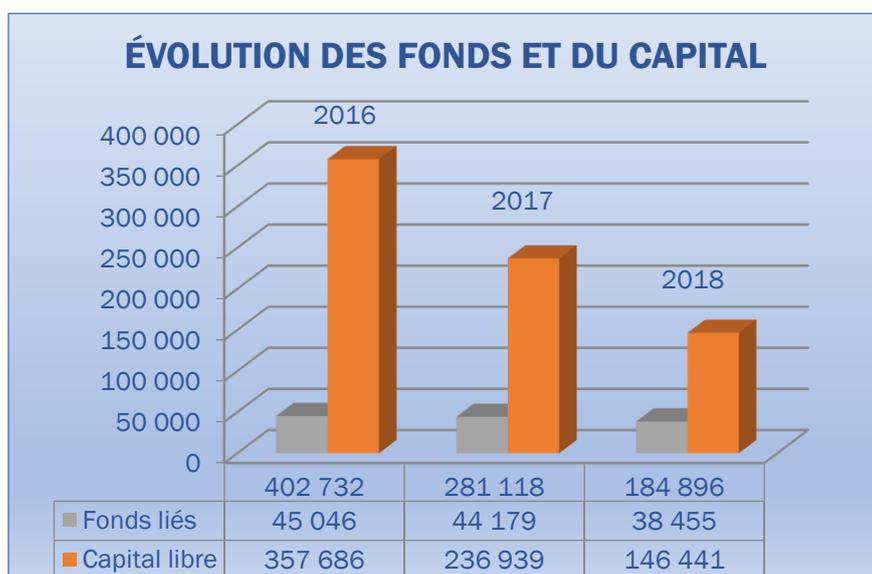


COMPTES ANNUELS 2018

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIFS		2018	2017
TOTAL ACTIFS MOBILISÉS		203 204.50	301 571.57
Liquidités		135 997.07	233 636.44
Liquidités groupes ACAT		4 609.45	5 435.55
Liquidités fonds liés		38 213.73	43 513.73
Créances	1	3 888.25	2 290.60
Actifs de régularisation	2	20 496.00	16 695.25
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		1.00	681.00
Immobilisations corporelles		1.00	681.00
TOTAL ACTIFS		203 205.50	302 252.57

PASSIFS		2018	2017
CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME		18 309.65	21 134.65
Engagements	3	5 809.65	12 634.65
Passifs de régularisation	4	12 500.00	8 500.00
CAPITAL DES FONDS LIÉS	5	38 455.21	44 178.71
Fonds EMINED Cameroun		15 926.45	15 209.95
Fonds SOHRAM Turquie		22 528.76	28 968.76
CAPITAL LIBRE	6	146 440.64	236 939.21
Capital de l'association au 1er janvier		231 503.66	351 646.04
Capital des groupes ACAT au 1er janvier		5 435.55	6 040.00
Résultat de l'exercice	Perte	-90 498.57	Perte -120 746.83
TOTAL PASSIFS		203 205.50	302 252.57



COMPTE DE RÉSULTAT

		2018		2017	
RECETTES	7	427 142.93	82.1%	406 979.25	79.3%
Cotisations des membres		90 085.00	17.3%	90 480.19	17.6%
Collectes		170 586.13	32.8%	162 027.10	31.6%
Dons généraux		140 338.95	27.0%	129 780.25	25.3%
Dons liés (fonds)	5	21 276.50	4.1%	19 132.31	3.7%
Legs & successions		0.00	0.0%	0.00	0.0%
Autres produits		4 856.35	0.9%	5 559.40	1.1%
CHARGES DE PROJETS & BUTS ACAT		410 328.69	78.9%	397 701.82	77.5%
Charges des fonds EMINED / SOHRAM	5	27 278.00		20 000.00	
Interventions & actions		27 253.25		19 410.90	
Campagnes		36 727.52		36 807.35	
Sensibilisation & formation droits humains		18 841.02		23 198.87	
Focus droits humains - Suisse		9 036.90		7 774.20	
Focus droits humains - international	8	14 000.00		15 000.00	
Charges de personnel - buts ACAT	9	247 205.38		242 298.23	
Charges de fonctionnement - buts ACAT	10	29 986.62		33 212.27	
CHARGES ADMINISTRATIVES		77 225.63	14.8%	84 099.89	16.4%
Charges de personnel - administration	9	57 788.27		64 612.86	
Charges de fonctionnement - administration	10	18 757.36		18 807.03	
Amortissements		680.00		680.00	
CHARGES DE RECHERCHE DE FONDS		32 828.28	6.3%	31 354.61	6.1%
Charges de personnel - recherche de fonds	9	16 052.30		16 153.21	
Charges de fonctionnement - recherche de fonds	10	1 947.18		2 214.15	
Publicité et recherche de fonds		14 828.80		12 987.25	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		520 382.60	100.0%	513 156.32	100.0%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-93 239.67	-17.9%	-106 177.07	-20.7%
Résultat financier		-884.80		-777.45	
Charges extraordinaires	11	-2 097.60		-14 660.00	
RÉSULTAT AVANT VARIATION CAPITAL FONDS		-96 222.07	-18.5%	-121 614.52	-23.7%
Variation du capital des fonds	5	5 723.50		867.69	
RÉSULTAT ANNUEL		-90 498.57	-17.4%	-120 746.83	-23.5%
Attributions du résultat annuel					
ACAT-Suisse		-89 672.47		-120 142.38	
Groupes ACAT		-826.10		-604.45	

TABLEAU DE FINANCEMENT

	2018	2017
RÉSULTAT ANNUEL	-90 498.57	-120 746.83
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	-7 543.40	-3 174.70
Amortissement d'immobilisations corporelles	680.00	680.00
Variation des créances	-1 597.65	-736.20
Variation des comptes de régularisation d'actifs	-3 800.75	-3 970.35
Variation des créanciers et engagements	-6 825.00	3 034.10
Variation des comptes de régularisation de passifs	4 000.00	-2 182.25
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT	-5 723.50	-867.69
Variation capital des fonds	-5 723.50	-867.69
VARIATION DES DISPONIBILITÉS	-103 765.47	-124 789.22
Etat initial au 1er janvier	282 585.72	407 374.94
Etat final au 31 décembre	178 820.25	282 585.72

VARIATION DES FONDS

FONDS LIÉS	Etat au 1.01	Attributions	Affectations	Variation	Etat au 31.12
EMINED Cameroun	15 209.95	12 716.50	12 000.00	716.50	15 926.45
SOHRAM Turquie	28 968.76	8 560.00	15 000.00	-6 440.00	22 528.76
TOTAL CAPITAL DES FONDS	44 178.71	21 276.50	27 000.00	-5 723.50	38 455.21

VARIATION DU CAPITAL

CAPITAL	Etat au 1.01	Attributions	Affectations	Etat au 31.12
Capital libre	236 939.21		-90 498.57	146 440.64
Résultat de l'exercice		-90 498.57	90 498.57	0.00
CAPITAL DE L'ORGANISATION	236 939.21	-90 498.57	0.00	146 440.64

CAPITAL ACAT-SUISSE AU 31.12	2018	2017
Capital ACAT-Suisse au 1.01	236 939.21	357 686.04
Résultat ACAT-Suisse	-89 672.47	-120 142.38
Résultat groupes ACAT	-826.10	-604.45
	146 440.64	236 939.21

ANNEXE AUX COMPTES 2018

Les comptes 2018 présentent une perte de 90'498.57 francs (CHF). Les recettes 2018 s'élèvent à 427'142.93 francs. Les charges globales 2018 se sont élevées à 517'641.50 francs. Le capital de l'organisation s'élève au 31.12.2018 à 146'440.64 francs, en baisse de 38.2% par rapport à 2017.

La perte budgétée pour 2018 était de 43'300.- francs. L'excédent de perte réalisé s'explique principalement par des recettes non atteintes à hauteur de 49'000.- francs.

Un legs important annoncé au milieu de l'année 2018, dont le versement a été retardé et se fera en 2019, aurait pu comptablement être intégré en partie aux comptes 2018. Le comité a cependant renoncé à cette possibilité, préférant attendre l'entrée effective de la somme annoncée. Ce leg aura un impact important sur l'exercice 2019 et permettra un rétablissement significatif du capital de l'association.

Les explications ayant trait aux diverses rubriques numérotées dans le bilan et le compte d'exploitation se trouvent dans l'annexe aux comptes ci-après. Les comptes des groupes ACAT locaux sont intégrés dans le compte d'exploitation de l'ACAT-Suisse.

Le comité a approuvé les comptes 2018 dans sa séance du 12.03.2019.

La société d'audit BDO SA à Berne a contrôlé les présents comptes annuels en date du 26 mars 2019. Le rapport de révision figure à la page 9 de ce document et sera disponible lors de l'Assemblée générale 2019.

MISSION ET BUTS

L'ACAT-Suisse, organisation de défense des droits humains, a été fondée en 1981 sous le nom d'«Action des chrétiens pour l'abolition de la torture». Elle s'engage aujourd'hui pour l'abolition de la torture et de la peine de mort dans le monde entier par le biais de campagnes, de lettres d'intervention et d'opérations de sensibilisation. L'organisation fonde son action sur l'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'ONU en 1948 : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants » et sur les conventions et protocoles qui en découlent. L'ACAT-Suisse intervient aussi dans des cas de détentions arbitraires, de disparitions forcées, d'exécutions extrajudiciaires et de procès inéquitables, et lutte contre les conditions de détention inhumaines. Elle soutient en outre deux organisations à l'étranger, qui s'engagent respectivement pour les victimes de la torture en Turquie et pour les détenus mineurs au Cameroun.

PRINCIPES APPLIQUÉS

La comptabilité, l'établissement du bilan et l'évaluation ont été effectués selon les prescriptions du code des obligations (CO). Les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableaux de variation du capital, annexe) reflètent la situation financière réelle au sens de la législation régissant les organisations à but non lucratif. La reddition des comptes respecte les exigences de Swiss GAAP RPC (RPC 21) et de la ZEW0.

En 2018, l'ACAT a passé avec succès la procédure de contrôle de ZEW0 et a vu sa certification renouvelée pour la période 2018-2022.

Actifs et passifs

Le décompte des actifs et des passifs est effectué à la valeur nominale.

Amortissements

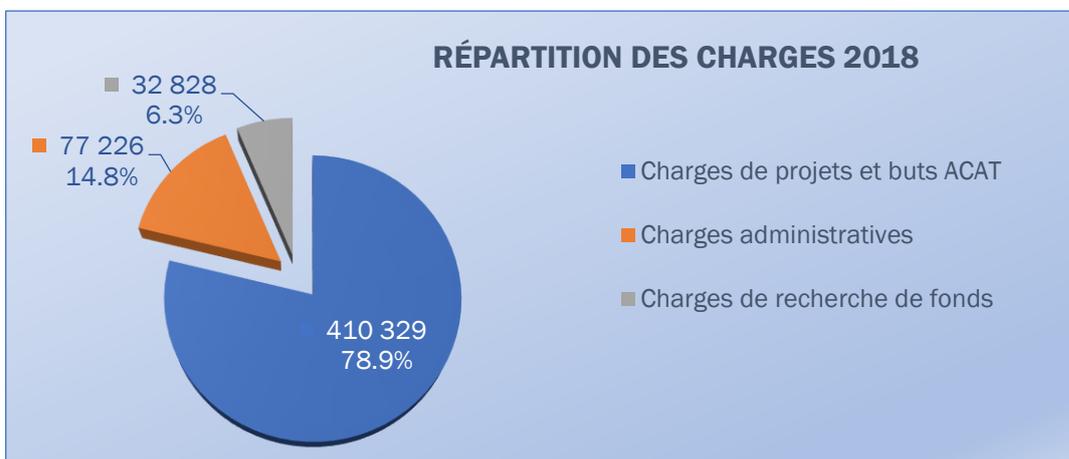
Les investissements sont amortis à parts égales sur cinq ans.

Continuité

La continuité dans la présentation et l'évaluation est garantie. Les produits et les charges des fonds sont inclus dans le compte d'exploitation.

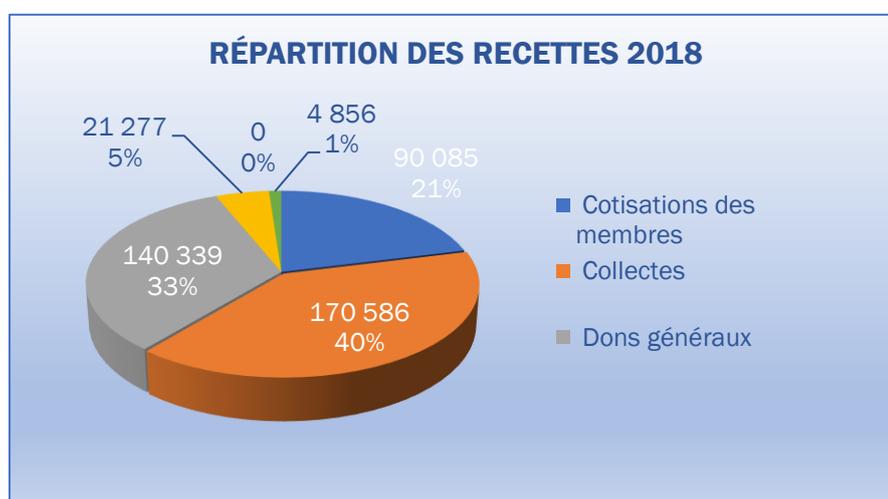
RÉPARTITION DES CHARGES

Les charges ont été réparties conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et à la méthodologie de la ZEWO. Ainsi, les charges de personnel et de fonctionnement ont été comptabilisées à 77% comme des dépenses allouées aux buts ACAT, à 18% comme des charges administratives, et à 5% comme des charges de recherche de fonds. Cette répartition est basée sur une analyse de la répartition des heures de travail consacrées aux activités concernées. Les charges directes pour la réalisation des projets et buts ACAT ont été reprises à 100%.



ÉVOLUTION DES RECETTES

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne
Cotisations membres	97 300	91 044	96 741	94 825	90 680	90 480	90 085	93 022
Collectes	194 629	195 269	187 892	210 224	185 682	162 027	170 586	186 616
Dons généraux	120 239	119 898	116 482	146 518	133 452	129 780	140 339	129 530
Legs & successions	51 000	197 325	63 280	0	82 970	0	0	56 368
Total recettes libres	463 168	603 536	464 395	451 567	492 784	382 287	401 010	465 535
Dons liés (fonds)	0	26 808	12 889	22 126	36 646	19 132	21 277	19 840
Autres recettes	3 873	4 762	11 120	6 345	4 652	5 560	4 856	5 881
Total des recettes	467 041	635 106	488 404	480 038	534 082	406 979	427 143	491 256



Chiffre 1 – Créances

Il s'agit d'un avoir lié aux assurances sociales.

Chiffre 2 – Actifs de régularisation

Les actifs transitoires comprennent d'une part les paiements reçus en janvier 2019 provenant de cotisations et collectes réalisées en 2018 et d'autre part, des charges payées d'avance pour 2019.

Chiffre 3 – Engagements

Les engagements comprennent les factures concernant l'année 2018 qui n'ont été payées qu'en 2019.

Chiffre 4 – Passifs de régularisation

Les passifs transitoires représentent les dépenses estimées pour l'année 2018 pour lesquelles nous n'avons reçu encore aucune facture ainsi que l'état des heures supplémentaires et vacances non prises du personnel au 31.12.2018.

Chiffre 5 – Capital des fonds liés

L'évolution de nos deux fonds liés (EMINED et SOHRAM) est détaillée dans le tableau de variation des fonds.

Chiffre 6 – Capital de l'organisation

L'évolution du capital est détaillée dans le tableau de variation du capital.

Chiffre 7 – Recettes

Les recettes sont également présentées dans les tableaux « Evolution des recettes » et « Répartition des recettes ».

Les cotisations des membres sont stables par rapport à 2017.

Les collectes sont en hausse de 5.2% par rapport à 2017.

Les dons généraux sont en hausse de 8.1% par rapport à 2017.

L'organisation n'a reçu aucun legs ou don extraordinaire en 2018.

Les dons liés aux fonds sont en hausse de 11.2% par rapport à 2017.

Sur les 300 contributeurs des collectes, plus de 90% sont des non-membres. Leur apport constitue également plus de 90% de ces recettes.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenus par des cotisations, des dons et des collectes, nous permettant ainsi d'accomplir notre travail.

Chiffre 8 – FIACAT

Le Comité a renouvelé la contribution annuelle de 14'000.- francs à l'organisation faïtière FIACAT pour son travail international au service des droits humains.

Chiffre 9 – Charges de personnel

Charges globales de personnel	2018		2017	
Charges salariales	272 386.50	84.8%	276 568.95	85.6%
Charges assurances sociales	46 969.75	14.6%	45 537.35	14.1%
Autres charges de personnel	1 689.70	0.6%	958.00	0.3%
Total charges de personnel	321 045.95	100.0%	323 064.30	100.0%

Les assurances sociales comprennent les cotisations AVS, chômage, caisse de pension, assurances accidents et perte de gain maladie. L'effectif du personnel fixe s'est élevé à 2.7 postes (2017, 2.8 postes) à plein temps. Une seule personne est chargée de la direction, raison pour laquelle nous renonçons à indiquer sa rémunération. Une personne a été payée à l'heure pour le nettoyage des bureaux.

Travail bénévole

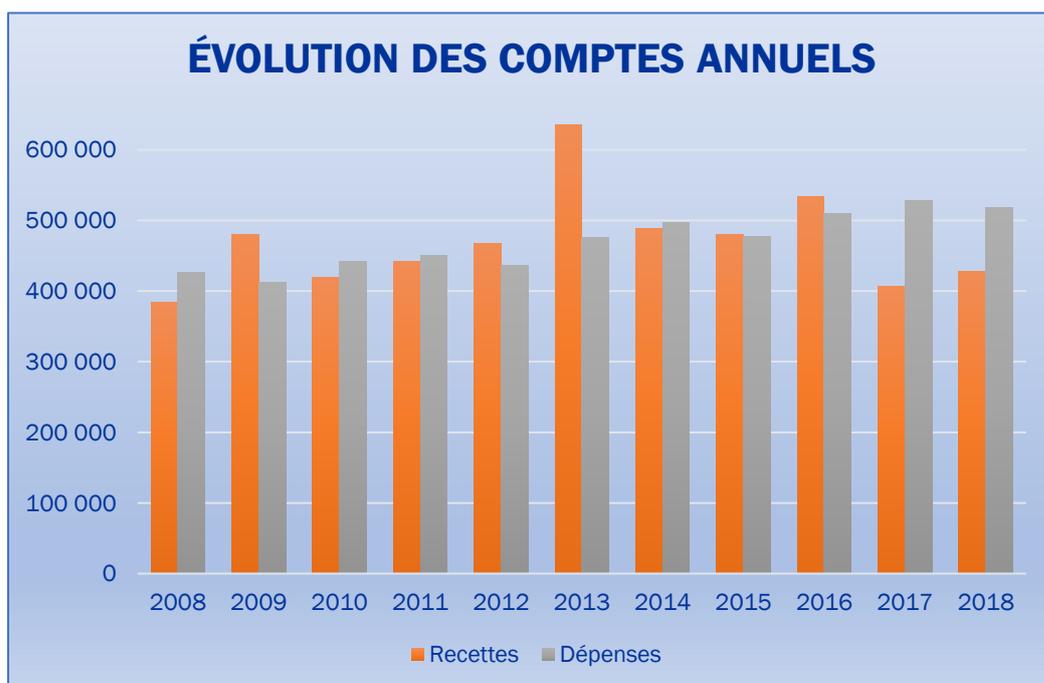
*En 2018, les membres du Comité ainsi que les collaboratrices et collaborateurs bénévoles ont fourni 1500 heures de travail non rémunérées. **En imaginant que ces heures aient été payées à un tarif horaire de 40.- francs, on obtient l'impressionnante somme de 60'000.- francs offerte par nos bénévoles à l'ACAT-Suisse.***

Chiffre 10 – Dédommagement du Comité

Ce chiffre inclut des dédommagements de frais de 1'509.00 francs pour les membres du Comité. Ce montant comprend les frais effectifs de déplacement et de représentation. Les membres du Comité n'ont reçu ni honoraires, ni aucun autre type de bonifications.

Chiffre 11 – Charges extraordinaires

En 2018, une charge extraordinaire de 2'097.60 francs a été payée pour un décompte d'électricité 2013-17 lié aux bureaux occupés par l'ACAT, le loueur ayant omis de refacturer la part concernant l'ACAT dans le décompte de charges.



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Tél. +41 34 421 88 10
Fax +41 34 422 07 46
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de l'association

Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse), Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultats, tableau de variation des fonds propres et annexe) de l'Association Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT-Suisse) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC 21, et qu'ils sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Berne, le 26 mars 2019

BDO SA

Thomas Stutz

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Bernhard Remund

Expert-réviseur agréé

BUDGET 2020 (proposition à l'Assemblée générale du 18.05.2019)

	Comptes 2018	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020
RECETTES				
Cotisations des membres	90 085.00	100 000.00	100 000.00	100 000.00
Collectes	170 586.13	200 000.00	170 000.00	170 000.00
Dons généraux	140 338.95	150 000.00	140 000.00	140 000.00
Dons liés (fonds)	21 276.50	20 000.00	20 000.00	20 000.00
Legs & dons extraordinaires	0.00	0.00	10 000.00	20 000.00
Autres recettes	4 856.35	6 000.00	5 000.00	4 000.00
TOTAL RECETTES	427 142.93	476 000.00	445 000.00	454 000.00
CHARGES				
Charges des fonds EMINED / SOHRAM	27 278.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00
Interventions & actions	27 253.25	15 500.00	18 000.00	24 000.00
Campagnes	36 727.52	31 000.00	34 500.00	34 000.00
Sensibilisation & formation droits humains	18 841.02	35 000.00	20 000.00	9 000.00
Focus droits humains - Suisse	9 036.90	7 200.00	2 000.00	3 000.00
Focus droits humains - international	14 000.00	15 000.00	14 000.00	14 000.00
Charges directes projets et buts ACAT	133 136.69	123 700.00	108 500.00	104 000.00
Charges de personnel	321 045.95	328 000.00	324 000.00	312 000.00
Charges de fonctionnement	66 199.96	66 900.00	60 500.00	64 000.00
Charges et produits financiers	884.80	700.00	800.00	900.00
Charges extraordinaires	2 097.60	0.00	0.00	0.00
Attributions aux fonds	21 276.50	20 000.00	20 000.00	20 000.00
Prélèvements des fonds	-27 000.00	-20 000.00	-20 000.00	-20 000.00
Autres charges	384 504.81	395 600.00	385 300.00	376 900.00
TOTAL CHARGES	517 641.50	519 300.00	493 800.00	480 900.00
Excédent produits / charges	-90 498.57	-43 300.00	-48 800.00	-26 900.00

ORGANIGRAMME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (Membres)

ORGANE DE RÉVISION

COMITÉ

(Direction de l'association, orientation stratégique)

PRÉSIDENTE, RESSOURCES HUMAINES,

Christine Morerod (Lausanne)

THÉOLOGIE, FINANCES

Michael Steck (Lausanne)

**VICE-PRÉSIDENTE,
THÉOLOGIE ET SPIRITUALITÉ**

Elisabeth C. Miescher (Riehen)

COMMUNICATION

Xaver Pfister (Bâle)

Matthieu Lavoyer (Neuchâtel)

GROUPES ACAT

SECRETARIAT (Niveau opérationnel)

DIRECTION, RESSOURCES HUMAINES

Bettina Ryser Ndeye

ADMINISTRATION

Yvette Spicher

COMMUNICATION, CAMPAGNES

Katleen De Beukeleer

COMPTABILITÉ

Guy Magnin

INTERVENTIONS, DOSSIERS JURIDIQUES

Dominique Joris

BÉNÉVOLES